L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 22 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Comi. Place, peut prêter sur hypothèque de 500 à $90,000.
29 déc—6m

PERDU.

PERDU—au théâtre de l'Opéra français, dimanche 15 janvier, des lorgnettes. Une récompense de $5 sera donnée à la personne qui les rapportera à M. Emile E. Nippert, bureau du directeur de l'Opéra. 21 jan—2t

DEMANDES.

ON demande—Une cuisinière de famille de première classe. S'adresser aux lettres B. K. R., bureau de l'Abeille. 22jan—1f

ON demande—Un professeur de français pour enseigner à deux jeunes gens de dix à onze ans. Une heure et demie de leçon par jour. S'adresser à Mme A. B., lock box 762 P. O. 22 jan—1f

ON demande—Une bonne cuisinière blanche et une jeune fille pour le ménage. S'adresser aux Nos 8 et 10 Royale. 21 jan—2f

UN couple désire avoir une pension dans une famille privée créole ou française, à proximité de la cathédrale. S'adresser à la lettre U au bureau de l'Abeille. 19 jan—19 21 22

ON demande une femme de chambre, moyen âge, parlant anglais et français. Bonne référence. Hôtel de la Louisiane, 107 Douane. 15 jan—

BON: E cuisinière—S'adresser 345 rue Dumaine, près Prieur. Inutile de se présenter sans recommandations pour compétence et caractère. 15 janv—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

A VENDRE.

A VENDRE —Pour cause de départ. La grocerie avec buvette si bien connue et fort bien achalandée, avec tout son contenu, de M. J. P. Larroudé coin des rues Bourgogne et Kerlerec. S'adresser sur les lieux. 21 janv—21 22 24

A VENDRE—Chance magnifique. La grocerie avec buvette, si bien connue et donnant de beaux profits, avec tout le contenu, au coin des rues Craps et Bagatelle, est en vente par cause de décès du propriétaire. Possession immédiate. S'adresser au No. 42 rue Poydras. 18 janv—5f

A Vendre.—Une pension faisant bonnes affaires, et située dans un quartier central pour cause de départ. S'adresser "J"—Abeille. 11 janv—1sem

A VENDRE — Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Bernard F. Markey vs ses créanciers—No 23,057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard F. Markey soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par-devant Benjamin Ory, notaire en cette ville, SAMEDI, le 25ème jour de février 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Moise, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 janv—18—3 25 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 22,991—Division E.—R. J. West's Son & Co. et Anna Y. West et William Y. West, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de propriété des pétitionnaires R. J. West's Son & Co. et William Y. West et Mme Anna Y. West, individuellement, soit et est par le présent accepté par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de leurs créanciers soit tenue pardevant Théo. Guyol, Esq., notaire en cette paroisse, le mercredi, 15 février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, de nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être portées devant eux; et que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Martin Voorhies, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite affaire.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1888.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
11 jan—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 28e jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari. No 22,101—Division C.
Sur motion de W. O. Hart, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante.
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enrégistré dans cette affaire le 8 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante d'assumer le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernelle et d'engager des affaires pour son propre compte et profit; tous les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 novembre 1887.
Jugement signé le 2 décembre 1887.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce sixième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9 déc—

PAR LE CONSTABLE.

J. C. Meyers contre Veuve M. F. Gérard.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—Nos 9,835 et 9,836.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 28 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
17 janv—17,24,28

Finley & Grant contre M. Grandman.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 10,009.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 24 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
3 jan—13 24

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firemen's Insurance Company of New Orleans (Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans) vs. la Succession de John Grayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,832.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 31 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Mereau, Marigny et Victoire, désignés comme lots Nos deux et trois en mesurant un pied américain, mesure, à savoir: Le lot No deux mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face aux Champs Elysées sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Et le lot No trois mesure trente-un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30déc—30 jan6 13 20 27 31

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Aux acheteurs de propriété sous l'acte [illegible] de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes: [illegible] qu'un grand nombre de personnes [illegible] des propriétés sous l'Acte No 82 de [illegible] ayant assumé et promis de payer les frais, etc., dûs sur les dites propriétés [illegible] et les années subséquentes, et s'étant conformés aux conditions de [illegible] et la même propriété ayant été [illegible] à l'Etat pour les taxes non payées de [illegible] les années subséquentes peuvent être [illegible] la propriété rachetée expirera bientôt, [illegible] par le présent donné aux acquéreurs [illegible] propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à [illegible] jours qui suivront cette date, le droit [illegible] dites taxes, etc. et de rachat de la [illegible] expirera et conformément aux instructions de l'Auditeur des Comptes Publics [illegible] ces propriétés sera prise de toutes ces dites [illegible] et les loyers et les revenus seront [illegible] dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 303 rue Canal.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 7 FEVRIER 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 .... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
500 Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..$300..		$30,000
100 ..	200..	20,000
100 ..	100..	10,000
1000 .. de terminaison	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à....		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort en fer, Railing de bureau, Meubles de bureau, etc.
Bail non expiré, etc.

Dans l'affaire du German American Insurance Company— No. 22,630, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1888, à 11 heures du matin, au magasin No 162 rue Commune, près Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 janvier 1888. Il sera vendu à l'encan:
Le contenu du rez-de-chaussée au No 162 rue Commune, conformément à un inventaire déposé à mon bureau, également le bail non expiré du rez-de-chaussée du No 162 rue Commune.
Conditions—Comptant.
21 jan—21 28 31—fév 1

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,664—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Actions, Bons, etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, en vertu de deux ordres de l Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, actuellement en congé, ordres datés respectivement du 3 et 9 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:
1° Dix actions du fonds capital de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
2° Dix actions du capital de la compagnie du Gaz de la ville de Jefferson.
3° Deux actions du capital de l'Association de la Variété.
4° Cinq actions du capital du Nouveau Jockey Club de la Louisiane.
5° Une action de cinquante piastres de la Bourse aux Produits de la Nouvelle-Orléans, selon le certificat 660, daté du 27 mars 1884.
6° Un bon première hypothèque "Gold construction" du N. O. Pacific Railway Co.
7° Quatre reçus d'un total de $250 pour une action au capital de la Bourse aux Sucres de la Nouvelle Orléans.
Condition—Comptant sur transfert.
14jan—14 21 28

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie..	$198,521 36	
Primes de rivières..	23,660 99	
Primes maritimes..	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886.	73,610 52	
		$302,679 52
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887.$	78,737 07	
Primes remboursées..	20,336 28	
Réassurances..	22,068 48	
Commissions..	21,870 08	
		143,011 91
Primes nettes acquises..		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes.		56,429 48
Total recettes..		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées..	$112,048 65	
Pertes de rivières payées..	9,481 82	
Pertes maritimes payées..	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues..	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences..	34,525 54	
		178,176 88
Profits nets..		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans.	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane..	135,000 00
Actions de banques et autres..	136,175 00
Billets à ordre..	26,711 12
Argent comptant..	7,005 63
Propriétés foncières..	41,864 51
Primes en voie de collection..	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital actions..	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises.	78,737 07
Réservés pour pertes non payées. 1887..	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes.	2,224 35
Dividendes non payés..	21,650 00
Surplus..	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROB'T. MAXWELL, Chairman.
G. W. SENTELL.
P. G. GIBERT.
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Cockburn,	Simon E. Marx,
H. T. Cottam,	F. J. Odendahl,
Lloyd R. Coleman,	Wm. A. Phelps,
O. Elmer,	G. W. Sentell,
M. Frankenbush,	A. M. Silbernagel,
Walter C. Flower,	W. B. Thompson,
P. G. Gibert,	Jos. Vignes,
Chas. Holloway,	A. Xiques,
C. Hernandez,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
I. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Leddell,	W. Y. West,
Colonel T. L. Macon,	W. G. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth,	P. Werlein.

20 jan—1m

21me Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie..	$183,534 79	
Primes sur mers..	3,229 87	
Primes sur rivières..	1,189 34	
Totales primes..	$187,954 00	
A ajouter: Risques non acquises de 1886..	37,801 16	
Total..	$225,755 16	
A ajouter Intérêt, profits et pertes..	$33,077 60	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	
		20,853 54
Fonds de surplus de 1886..		19,367 02
Total..		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 60	
Sur primes de mers..	3,136 64	
Sur primes de rivières.	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances..	64,630 77	
Primes remboursées et commissions..	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions..	6,923 77	
		$176,813 22
Total..		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 58	
Pertes non payées..	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888..	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887..	19,367 02	
	$89,162 50	$89,162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes..	64 00
Primes en collection..	38,659 32
Prêts sur nantissements..	9,850 50
Prêts sur hypothèques..	5,025 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville..	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks..	29,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autres propriétés foncières..	69,619 34
Meubles et installation..	3,367 75
En caisse et en banque..	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEHER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende, semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
P. W. DIELMAN,	JOHN THORN,
J. B. MEYERS,	LOUIS GRUNEWALD,
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	W. W. HUCK,
	C. B. FISCHER.

15 jan—1m

Pianos, instruments à musique.—La maison Philippe Werlein, rue du Canal, 135, possède un vaste assortiment de pianos de tous les fabricants célèbres étrangers et américains, et les vend à des conditions très acceptables.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Groceries, Vins, Liqueurs, Meubles, Installations, etc., etc.

Henry Black vs. M. E. Delhonde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,023—En vertu d'un ordre de vente, daté du 20 janvier 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 25 janvier 1888, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt, rue St. Anne, entre Royale et Chartres—
1° Un grand assortiment de groceries pour famille et de choix, vins, whiskies, liqueurs, cordiaux, etc.—Aussi:
2° Un lot de meubles de maison, installations, effets mobiliers, divers, etc., le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21janv—21 22 23 24 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Faïence,—Verrerie,—Vitrines,—Voiture pour enfant,—Divers, etc.

Couvent des Ursulines vs. Levy et Vairin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,013—En vertu d'un ordre de vente daté du 20 janvier 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 26 janvier 1888, à 10 heures et demie A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Au local No 299 rue Decatur.—Un grand assortiment de Faïence et Verrerie, Ferblanterie, Lampes, Vitrines, Voitures d'enfant, Wagons pour enfant, vélocipèdes, Poupées, Portraits, Paniers et un fort lot de Jouets, etc. Aussi un lot d'étagères, ustensiles de cuisine, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.
2° Et immédiatement après, la vente sera continuée au No 295 rue Decatur, contenant le même genre de marchandises, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21jan—21,22,23,24,25,26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate P. M. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,629—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Septième, Harmony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et face à la rue Harmony de cent cinquante pieds dix pouces et cent cinquante pieds sur l'autre côté, onze pieds six lignes dans le fond.
Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus haut mentionné.
Acquis de la succession J. H. Rothhand, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 23 avril 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19 26 fév 2 9 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

Nicholas Connell vs veuve et héritiers de Henry C. Weymouth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 6,231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial place dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un îlet de terre situé dans l'ancienne ville de Carrollton, actuellement le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme îlet 79 "A" sur un plan dressé par Henry A. Boudousquié le 6 avril 1871 et déposé comme plan II au bureau de Theo Guyol, notaire public, et mesurant trois cents pieds de face aux rues du Canal ou l'Avenue Carrollton et la rue Dublin, trois cent vingt-cinq pieds de face aux rues Sixième et Septième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 jan—25—1, 8, 15, 18 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE

Guillaume Mothe vs Toby Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le numéro six dans l'îlet numéro vingt-quatre, borné par les rues Congress, Elmire, Giros et Urquhart; le dit lot mesure trente-un pieds de face à la rue Congress sur une profondeur de cent vingt-quinze pieds, le tout conformément à un plan dressé par Volquin déposé comme numéro vingt-six dans le livre des plans numéro deux, à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, étant la même propriété que le défendeur a acquis de Albert Bell, conformément à un acte passé pardevant Henry E. Ker, notaire, en date du 10 mars 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17jan—17, 24, 31—fév 7, 14, 18.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jacob Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,009—Division D.—Attendu que Annie Wild a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Wild, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 janv—14 18 22

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,134—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20janv—20, 25, 29.

Succession de David Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,444—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 janv.—19 24 28.

E. A. Bernard vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,251—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Germann syndic des créanciers de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 jan—18 22 27

Succession de Adèle Exnicios, femme décédée de Thomas A. Stevens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,059—Division E—Attendu que Thomas A. Stevens a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Adèle Exnicios, femme de Thomas A. Stevens, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 jan—17 21 26

Succession de Julia A. Kirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,026—Division E—Attendu que George H. Kirk a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia A. Kirk, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 jan—14 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Potthoff vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Potthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voter sur sa application pour un répit de un, deux et trois ans pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite Mme Potthoff, et dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de cette cour, que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.
Nlle-Orléans, 7 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 janv—3f au 14 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Aaron Wolf vs. ses créanciers.—No 22,929 Qu'une réunion des créanciers de Aaron Wolf soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 7me jour de Février 1888, à l'effet de voter sur la demande d'un répit de un, deux et trois ans pour payer ses dettes, en paiements égaux et sans intérêt; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit Aaron Wolf, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 31 décembre 1887.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1 jan—3f au 7 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Groceries—Comptes ouverts—Bail.
Vente de syndic.

Louis Carrère vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No22,791.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville.—Le MARDI, 24 janvier 1888 à 10 1/2 A. M., coin des rues Bourbon et Hôpital, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 janvier 1888, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite insolvabilité:
Le contenu de la grocerie située au dit endroit.

GROCERIES

Aussi le terme non expiré du bail du dit local et les comptes ouverts. Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
14 janv—14 21 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Théodore Paderas et al. vs. H. August Nikoll et al.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,479.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier, et la rue Commercial Place en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un lot de terre dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 79, dans l'îlet borné par les rues Domaine, Ste-Anne Johnson et Galvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836 et déposé à un bureau de Louis Férand, ex-notaire en cette ville, et formant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Johnson et 30 pieds de largeur au fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an, représentée par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons conformément aux intérêts des parties, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888, au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29déc—29 31 jan7 14 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales: un tiers ou plus comptant.

Maisons de résidence et magasins de valeur dans le premier district.

La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.

Le terrain de valeur avec les bâtisses continues à la propriété précédemment citée.

Le magasin en briques à trois étages, No 236 rue Tchoupitoulas.

Le magasin de valeur à trois étages en briques, No 242 rue Tchoupitoulas.

La propriété de valeur (entrepôt) Nos 70 et 72 rue Delord.

Les bâtisses et le terrain de valeur, attenants à l'entrepôt.

La maison de valeur à trois corps de logis Nos 236 et 238 rue Magazine, vis-à-vis la nouvelle brasserie.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5,417 et 21,375.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale en vertu de divers arrêtés de l'honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens par l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division "A" en date du 12 décembre 1887 dossier No 21,375 et l'autre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour division C, daté du 6 janvier 1888 dossier No 5417 pour le compte des successions de J. S. Aitkens et de Catherine Aitkens, sa femme, à l'encan il sera vendu:
1° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Delord, et Poeyfarré, et désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan de G. T. Dunbar, en date du 20 novembre 1846 et déposé comme plan No 2, dans le livre des plans No 2, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, pour référence. Les dits terrains se touchent et mesurent chacun 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Foucher sur 113 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant face à l'arrière par une allée de 11 pieds 1 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains, ainsi que le porte le plan, tous mesures américaines.
Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, portant le No 165 de la rue Foucher, aujourd'hui rue Constance; aussi, de hangars et de bâtisses de dépendance.
2° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Delord, Tchoupitoulas, Pearl, aujourd'hui Commerce, et Louisa, aujourd'hui Calliope. Le dit terrain mesure, au pied américain, 22 pieds 6 pouces et 5[1/2] de façade rue Delord, sur 19 pieds 11 pouces et six lignes de l'autre côté, 91 pieds 4 [illegible] de pouce et 6 lignes de l'autre côté, le tout d'après un plan de L. Surgi, en date du 15 janvier 1847 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, No 19 dans le livre 5 des plans.
3° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, (ci-devant Faubourg Delord), carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl, (aujourd'hui Commerce), Louisa, (aujourd'hui Calliope), désigné par le No 2 d'un certain plan de Charles F. Zemple, député voyer, en date du 6 novembre 1834, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville. Le dit terrain mesurant 22 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 83 pieds 6 pouces, et 2 lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, connu sous le No. 236 rue Tchoupitoulas.
4° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, (aujourd'hui Calliope), Delord et Pearl, aujourd'hui Commerce), désigné par les Nos. 7 et 8, et mesurant, au pied américain, comme suit:
Le terrain No 8 touche au terrain No 9 et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la limite inférieure; 73 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; et 82 pieds 6 pouces de profondeur au côté du terrain No 7.
Le terrain No 7 touche au terrain No 8 et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur l'arrière; 82 pieds 6 pouces de profondeur du côté du terrain No 8; 91 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté vers la rue Tchoupitoulas.
Les améliorations comprennent un entrepôt d'un étage en briques portant les Nos 70 et 72 rue Delord.
5° Un terrain de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Delord, St-Joseph et Foucher, désigné par le No 3 sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 15 mai 1828, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, au pied français, 37 pieds 7 pouces de façade rue Magazine, sur une profondeur de 111 pieds 4 1/2 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Là, il est borné par le terrain No 4 et mesure 111 pieds 5 pouces du côté de la rue Delord. Là, il est borné par le terrain No 2 et mesure 37 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière. Là, il est borné par les terrains 7 et 8.
Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, subdivisée en trois corps de logis, portant les Nos 236 et 238 rue Magazine.
6° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope (ci-devant Louisa) Pearl (aujourd'hui Commerce) et Delord, désigné par le No 5 et mesurant 21 pieds 11 pouces et 11 lignes de façade rue Tchoupitoulas sur 83 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le terrain No 4 et de l'autre par le terrain No 6; et à l'arrière par le terrain No 42, d'après un plan paraphé par le shérif de la paroisse d'Orléans et posé dans les archives de M. H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue sous le No 242 rue Tchoupitoulas. Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et d'après des plans de Stewart et Hoffman, voyers, en date du 8 décembre 1887, et aujourd'hui montrés sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 payables comptant sur les lieux pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais de l'acquéreur ainsi que les taxes dues et exigibles en 1888.
10 jan—10 15 22 29—5 11 fév

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double
Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet.)

Succession de Susannah O'Brien.
No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
Le Cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal, Derbigny et Roman; le lot est le No 28 et mesure 27 pieds de face sur la dite rue Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles;—Il y a quelque 9 chambres dans le double corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant, à proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer; un joli site pour des locataires.
Conditions—Comptant, 10 pour cent déposé au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire public,
15 jan—28,—4, 11, 18fév.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE KASPAR AUCH.

Propriétés de valeur améliorées et vagues, dans le Premier, le Quatrième et le Sixième District.

Presse à coton de valeur dans la rue de l'Annonciation. Toute la façade de la rue Richard à la rue Market.

Trois maisons en briques à deux étages.

—ET—

Cottage en bois couverts en ardoises, dans la rue Jackson, entre Peters et Rousseau.

Cinq maisons en bois à un étage au coin des rues Ste-Marie et Religieuse.

Six cottages en bois au coin des rues St-Andrew et Constance.

Résidence en briques à deux étages No. 53, Avenue Washington.

Cottage à double corps de logis Nos 46 et 48 Avenue Washington.

Trois terrains avec cottage au coin de la rue Chippewa et de l'Avenue Washington.

Résidence en briques à deux étages au coin des rues Carondelet et Philip.

Maison en bois à deux étages No. 556 rue Carondelet.

Le cottage nouvellement bâti à double corps de logis No 554 et 554 1/2 rue Carondelet.

L'îlet de terre de choix borné par les rues Washington, Sixième, Magnolia et Clara, avec bâtisses, laiterie, etc.

Trois terrains de choix pour bâtir dans la rue Austerlitz, près Constance.

Cinq terrains de choix pour bâtir au coin des rues Constance et Cadiz.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Valence, près Carondelet.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Carondelet, près Valence, avec les débris qui s'y trouvent.

Succession de Kaspar Auch, décédé.

Dossier No. 16,667.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. N. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D," en date du 6 juillet, 1886, dans l'affaire de la succession de Kaspar Auch, dossier No. 16,667, il sera vendu à l'encan:

Premier District.

1° Une certaine portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Richard, Chippewa et Market désigné comme îlet No. 32 et mesurant, plus ou moins, 320 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine, et formant toute la façade du dit îlet sur la rue de l'Annonciation, entre Richard et Market.
AUSSI—Une autre portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et le même îlet que la dernière, faisant partie du terrain No. 5 et mesurant 5 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Richard sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, sur une largeur à l'arrière de 5 pieds, mesure américaine. Cette portion de terre est bornée du côté qui garde la rue Annonciation par cette autre portion de terre ci-dessus décrite et du côté qui regarde la rue Chippewa par le reste du dit lot No. 5. La portion de terre en question comprend la propriété connue sous le nom de

"PLANTERS' PRESS YARD."

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No. 30, borné par les rues Rousseau, Jackson, Joséphine et Peters, désigné par la lettre B; et mesurant 72 pieds de face à la rue Jackson sur 150 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en trois maisons en briques à deux étages couvertes en ardoises, connues comme Nos. 19, 21 et 23 rue Jackson; elles ont chacune 6 chambres, une citerne, des lieux d'aisance, un hangar, etc., rapportant environ $31 de loyer par mois.
3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No. 33 borné par les rues Jackson, Peters, Joséphine et Rousseau, désigné par la lettre D; et mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Jackson, 25 pieds de largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne latérale qui le sépare du lot A et de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Peters une première profondeur, rue Jackson, de 127 pieds 10 pouces 6 ligne, d'où il se prolonge à angles droits vers la rue Rousseau, à une distance de 6 pieds 4 pouces, enfin avec une nouvelle profondeur de 31 pied 11 pouces 5 lignes jusqu'à la ligne du fond.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, couvert en ardoises, connu comme No 17 rue Jackson, lequel renferme 6 chambres, une citerne, un hangar, des lieux d'aisance, etc., avec tuyaux à gaz dans toute la maison. Cette propriété rapporte un loyer de $15 par mois.
4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par Felicity Road, Ste-Marie, Religieuse et Rousseau, et désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Religieuse et Ste-Marie et mesurant 85 pieds 9 pouces de face à la rue Ste-Marie sur une profondeur de 144 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Religieuse et 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot No 2 et 5 pieds 3 pouces de large dans le fond, où il est ainsi borné par le lot No 2; le lot No 2 mesure 25 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Marie, une même largeur dans le fond, où il est borné par le lot No 7, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes sur la ligne du côté le plus rapprochée de la rue Rousseau, le divisant du lot No 3 et sur la ligne de côté opposée le divisant du lot No 1, il a une première profondeur de la rue Ste-Marie de 120 pieds, puis il court à angles droits vers la rue Religieuse 5 pieds et 3 pouces et puis il a une profondeur et une façade sur la rue Religieuse de 9 pieds 6 pouces et 8 1/2 lignes jusqu'à sa ligne de fond et la ligne de division du lot No 7. Les améliorations consistent en 5 maisons contenant 2 chambres chacune, citernes, etc., et louées $22 par mois.
5° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Laurel, St-André et Constance, désigné par le No. 33, mesurant 40 pieds 6 pouces de face à la rue Constance, 40 pieds 9 pouces de large dans le fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue St-André, et formant le coin des rues Constance et St-André. Les améliorations comprennent six maisons en bois à un corps de logis, connues comme les Nos. 178 à 188 de la rue St-André et ayant deux chambres et un cabinet à chaque maison, citerne, etc., et rapportant environ $87 par mois pour toutes.
6° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et St. Thomas, désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Chippewa et Washington, et mesure 30 pieds de face à la rue Washington, 32 pieds et 2 pouces de large dans le fond, sur une profondeur et une façade sur la rue Chippewa de 100 pieds et 5 lignes et une profondeur sur la ligne du côté opposé, le divisant du lot No 2, de 100 pieds; le lot No 2 mesure 31 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages connue comme le No 53 Avenue Washington, ayant un corridor, 7 chambres, gaz et installations, citernes et puits, jardin sur le côté, arbres fruitiers, cour pavée, etc., valant $40 par mois.
7° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Washington, St-Thomas et Chippewa, désignée par la lettre "E," de l'îlet No 58, et mesure 35 pieds, 3 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage en bois à double corps de logis connu comme les Nos. 46 et 48 rue Washington et ayant 2 chambres, un cabinet et une cuisine de chaque côté, 3 citernes, lieux d'aisance, hangars, etc., et rapportant $16 par mois.
8° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 5; les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 1 forme le coin des rues Washington et Chippewa.
Sur le lot No 1 il y a une petite maison en bois occupée par un boucher et un magasin de fruits et le tout rapporte $25 par mois.
9° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, à l'îlet borné par les rues Carondelet, Philippe, St-Charles et Jackson, et portant les Nos 1, 2 et 3, et mesurant comme suit: Le No 1 forme l'angle des rues Carondelet et Philippe, et a 33 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Philippe; 120 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 2; et 41 pieds 7 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond. Les terrains Nos 2 et 3 ont chacun 30 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent sur le terrain No 1, une maison en bois à deux étages portant le No 556 de la rue Carondelet. Cette demeure a 7 chambres, citerne, auvents, etc.; elle rapporte $20 par mois. Sur le terrain No 2, il y a une maison en bois à deux étages, portant le No 556 rue Carondelet; elle a 8 chambres, citerne, etc.; elle rapporte $8 par mois. Sur le terrain No 3, il y a une nouvelle maison cottage double en bois, couverte en ardoises, portant les Nos. 564 et 554 1/2 rue Carondelet; elles ont 6 chambres, citerne, auvent, et gaz de chaque côté dans toute la maison, cour carrelée, etc., elles rapportent chacune $30 par mois et sont louées.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON

10° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le lot No 27 et borné par les rues Magnolia, Clara, Sixième et Washington, subdivisé en 28 terrains numérotés de 1 à 28 inclusivement, et mesurant comme suit: Les terrains de 1 et de 22 à 28 inclusivement, (8 terrains) sont contigus, le terrain No. 1, formant le coin des rues Washington et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de façade rue Magnolia; les terrains 2, 3 et 28 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 22 forme l'angle des rues Washington et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes rue Washington, et 128 pieds de façade et de profondeur sur la rue Clara. Les terrains 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de façade rue Magnolia sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.
Les terrains 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent comme suit: Le terrain No. 8 forme l'angle des rues Sixième et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les Nos 9 et 14 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 15 forme le coin des rues Sixième et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et deux ligne de façade rue Sixième, sur une profondeur et façade rue Clara de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison en bois ayant 5 ou 6 chambres, citerne, etc. Elle est louée comme vacherie à $12 par mois, avec privilège de 3 mois d'avis pour la possession. Le hangar extérieur et 1/2 de l'écurie appartiennent au locataire.

Sixième District.

11° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Constance et Laurel, désignés par les Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face rue Austerlitz, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Terrains de choix pour y bâtir.
12° Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Cadiz, Constance, Jena et Laurel, désignés par les lettres A, B, C, D et E du carré d'îlet No 175. Les terrains A, B et C sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Constance, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain A forme le coin des rues Constance et Cadiz. Le terrain D mesure 30 pieds de façade rue Constance, sur une profondeur de 100 pieds. Le terrain E mesure 30 pieds de façade rue Cadiz, sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles, et tout contigus aux limites intérieures des terrains A, B, C et D.
Il y a une petite maison en bois sur chacun des terrains E et D, ayant 3 chambres, citerne et auvent. Chaque maison rapporte $8 de loyer par mois.
13° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désignés par les Nos 19 et 20 dans le carré d'îlet No 439. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Deux terrains de choix pour y bâtir, chemin empierré et gaz devant, sont élevés et secs, dans un voisinage hautement apprécié.
14° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet le même que le précédent, portant les Nos 23 et 24. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Carondelet, sur 154 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur ces terrains sont les débris de briques, etc., d'une maison à deux étages détruite par un incendie, barrière, etc., en bon état, un bon site pour y construire. Le tout et ces dimensions sont plus ou moins d'après les plans de Williams et Patton, architectes et voyers, et peuvent être vus à la vente.
Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en paiements égaux à un, deux et trois ans avec 7 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, des billets de crédit seront divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées, avec hypothèque spéciale et lien de vendeur, et les clauses usuelles de 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procédures, l'assurance et le transfert des polices, et toutes les autres clauses de garantie usuelles, incluant le pacte de non-aliénando, les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1888, en sus de leurs adjudications respectives, et feront un dépôt en argent comptant de 10 0/0 sur les lieux pour leur vente.
Les revenus revenant aux acquéreurs du jour de la vente.
Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, No 17 Commercial Place, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes dues et exigibles en 1888.
6 jan—8, 15, 22, 29—5, 11 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue Sud Remparts entre Enterpe et Terpsichore.

Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.

Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers—No 20,367.

Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier. 1888, Dossier No 20,367, dans l'affaire de Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.

Cottage double rue des Remparts.

1° Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent quatre-vingt deux, borné par les rues des Remparts, Dryades, Enterpe et Terpsichore, désigné par une partie du numéro quinze, sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente-un pieds de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur et borné au fond par le reste du lot numéro quinze.
Les améliorations comprennent un cottage double, en bois recouvert en ardoises, ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.

Cottage double rue Franklin.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt trois, borné par les rues Franklin Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pilié voyer, annexé à un acte passé devant T. L. Cay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises avec 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc., de chaque côté.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payé comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 jan—14 22 29—fév 5 12 18

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de maître.

Cour de Circuit des Etats Unis 5me Circuit et District Est de la Louisiane—No 10,972.

Cate Kerwin et als vs Hibernia Ins. Co.

C. E. GIRARDEY, Esq., crieur—Bureau No 10 rue Carondelet.—Conformément à un décret de la cour, fait et enregistré dans l'affaire ci-dessus numérotée, le 11 février 1888, le soussigné Maître, C. E. Girardey, crieur, vendra à l'encan au dernier et plus fort enchérisseur pour du comptant, le SAMEDI 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etats de la Louisiane la propriété décrite ci-après, à savoir:
Dix lots de terre dans l'îlet borné par les rues Webster, Constance (récemment Live Oak), Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale, dans le 6me District de cette ville. Les dits lots étant les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan dressé par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville, fait d'après un ordre de la Cour. Les lots 1, 2, 3, 4 et 5 sont contigus l'un à l'autre et font face à la rue Constance (récemment Live Oak) et mesurent chacun 31 pieds de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme le coin de la rue Constance (récemment Live Oak) et la ligne de Bloomingdale et Burtheville. Les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et face à la rue Patton (récemment Laurel) et mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot No 10 forme le coin de la rue Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale.
Conditions de la vente.—L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente, la balance en signant l'acte.
A. G. BRICE, Maître.
7 jan—7, 14, 21, 28—fév 4, 11.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Meubles et effets mobiliers.
Montre en or et Bibliothèque.

Succession du Très Rév Mgr F. F. Allen.
No 21,736—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 26 janvier 1888, à 11 heures du matin, au local No 149 rue du Camp entre les rues Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 janvier 1888, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession: Tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession d'après un inventaire enregistré en Cour, comprenant en partie: deux mobiliers de salon et plusieurs mobiliers de chambre à coucher; une montre en or et chaîne en or, et la bibliothèque du mort, qui peut être vue avant la vente.
Conditions—Comptant avant livraison.
14 jan—14, 15, 21, 26.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Otto F. Briede vs. ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour. Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 janv—3f au 18 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

35 Magnifiques Vaches laitières, toutes avec des Veaux.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 26 janvier 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, au Bayou St-Jean, en face du pont de la rue de l'Esplanade, à l'écurie de Mme veuve J. Puissegur:

35 magnifiques vaches laitières, toutes fraîches en lait et avec de jeunes veaux.
Conditions jusqu'à $50, comptant et au-dessus de $50 six mois de crédit, en billets endossés sur place. 22 jan—

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un terrain propre à bâtir, rue Baronne, près de la rue Polymnie.

Un très beau site sur lequel on peut bâtir, rue Erato, près Carondelet.

Une charmante villa d'été à Mandeville, Lne.

Succession de P. R. Middlemiss, décédé.

A crédit, longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A," daté du 24 décembre, 1887, dossier No. 22,031 pour le compte de la succession de Peter R. Middlemiss, décédée, à l'encan, il sera vendu—

Rue Baronne.

1° Un terrain, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Enterpe et Polymnie, étant une partie du terrain premièrement No 2; il mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Rue Erato.

2° Deux terrains et demi, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Erato, Clio, Carondelet et Baronne, désignés par les Nos 11 et 12 et une moitié du terrain No 10 à côté; ils mesurent comme suit: Les terrains Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 23 pieds de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds.
La moitié du terrain No 10 mesure 11 pieds 6 pouces de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds, formant une mesure totale de 57 pieds 6 pouces, sur 108 pieds, le tout entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'une boutique de charpentier recouverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance et un petit bureau portant le No 217 de la rue Erato; un charpentier pendant longtemps y a été établi.
Le hangar sur cette propriété couvre à peu près 9 pieds par sur le terrain adjacent et devra être enlevé aux frais de l'acquéreur.

Une villa d'été à Mandeville.

3° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Mandeville, paroisse St-Tammany, en cet Etat, carré d'îlet borné par les rues Lac, Lamarque, Foy et Claiborne, et mesurant 172 pieds de façade sur la rue du Lac (sur le rivage) sur une profondeur de 475 pieds, entre lignes parallèles, s'étendant en arrière de et faisant face à la rue Claiborne.
Les améliorations consistent en un cottage en bois avec bâtisses de dépendance ayant 8 chambres, cap, etc., des galeries de 12 pieds de largeur tout autour de la maison, 2 citernes, écurie et remise, wharf et chambre à bain, 3 Parasier, etc., une jolie maison, le tout sera vendu ensemble, avec tout le mobilier et tous les effets mobiliers, conformément à un inventaire enregistré.
Le tout d'après des plans de A. DeArmas, député voyer de la ville, qui peuvent être vus sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs: le reste à 1 et 2 ans de crédit, également divisé avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité comprenant une hypothèque spéciale avec lien de vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, des polices d'assurances transférées et la clause de non aliénando. Les acquéreurs assumeront en sus de leurs adjudications, les taxes de 1888 et feront un dépôt de 10 0/0 sur les lieux. Les actes de vente pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 27—jan 1 8 15 22 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage
Avec six terrains, rue Colisée.
Sixième District,
Succession de A. W. Hodge, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté du 21 décembre 1887, dossier No 22,701, pour le compte de la succession de A. W. Hodge, décédé, à l'encan, il sera vendu—
Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Colisée, Chestnut, Lyon et Bordeaux, désignés par les numéros de 12 à 17 inclusivement, lesquels sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit:
Le terrain No 12 mesure 27 pieds 6 pouces de façade à la rue Lyon, sur une profondeur de 150 pieds.
Les terrains 13 et 17 inclusivement, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Colisée, sur une profondeur de 150 pieds, le tout en lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant cinq ou six chambres, citerne, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0/0 comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1888 en sus de son adjudication.
L'acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 déc—1, 8, 15, 22, 28 jan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un block de maisons avec façade en briques.
Coin des rues Carondelet et Girod.
Rapportant plus de $100 par mois.

Succession de Samuel Friedlander et épouse, tous deux décédés.

Vente pour effectuer un partage.

A l'encan avec des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 4 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" rendu et signé le 7 mars 1887 dans l'affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs Florance Schwabacher et al No 20204 de la dite Cour Civile de District, étant un jugement pour effectuer un partage. Laquelle dite affaire est maintenant consolidée avec la succession de Samuel Friedlander et épouse, No. 17,363, Division D, de la dite cour, et en vertu et conformément à un ordre de la dite cour, rendu le 11 mars 1887, dans la dite affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs Florance Schwabacher et al., No. 20,204, Cour Civile de District, Division C, tous deux consolidés, homologues, la procédure de l'assemblée de famille tenue par devant W. O. Hart, notaire, le 11 mars 1887, en faveur des mineurs Florance Schwabacher et Henry Schwabacher, et les autres ordres rendus dans la dite succession le 29 novembre 1887, Division D, homologuant les délibérations des autres assemblées de famille, tenues pardevant le notaire en faveur des dits mineurs, le 23 novembre 1887, sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, qui forme l'encoignure des rues Girod et Carondelet, et mesure 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et de face à la rue Girod de 94 pieds 7 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent une rangée de magasins et résidences façade en briques à un étage et couvert en ardoises, connue par les Nos 153 à 171 1/2 rue Carondelet; et 188 à 192 rue Girod avec deux bâtisses en bois dans le fond rapportant ensemble $100 par mois, et bas loyer à bail.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 ou 1 et deux ans au gré des acquéreurs avec 6 pour cent d'intérêt courant 8 pour cent d'intérêt étendant à partir du la date de la vente, ensemble avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie, incluant l'assurance et le transfert de la police, d'assurance. 5 pour cent honoraires d'avocat, etc., 10 pour cent requis sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1888 en sus de son enchère.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er jan—1 8 15 22 29—4 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage en bois et une grocerie avec un grand terrain, à Greenville, Sixième District.

Succession de John E. Schroeder, décédé.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 21 décembre 1887. Dossier No 22,559, pour le compte de la succession de John E. Schroeder, décédé, il sera vendu à l'encan:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Greenville, dans l'îlet No 59, borné par la ligne de la propriété Foucher de Cirele, connue actuellement comme le Parc Audubon, les rues Walnut, Félicia et Louisa et mesure 44 pieds plus ou moins de face à la rue Félicia, environ 150 pieds de profondeur sur la ligne du dit Parc, et 153 pieds de profondeur et face à la rue Walnut, et borné au fond par un lot de terre vendu par Victor Hébert à J. M. Brabazon.
Les améliorations consistent en un cottage élevé en bois, couvert en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, etc., et une maison en bois à un étage servant de grocerie.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payés comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera, en outre, les taxes dues et exigibles en 1888.
Acte de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27déc—27 jan1 8 15 22 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Piano Pleyel—Meubles.

Succession de Louise Mathilde Lehmann.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 22,726.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale.—LUNDI, 23 janvier 1888 à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 décembre 1887, pour compte de ladite succession:
Un piano Pleyel—Un assortiment de meubles, etc.
Conditions—Comptant.
11janv—11,14,19,23,

Propriétés donnant un bon rapport.

No 130 et 132 rue Bourbon entre Toulouse et St Pierre—Double corps de logis.

No. 5 rue Annette entre St. Claude et Marais—Résidence en bois à un étage.

No. 158 rue Galvez entre Dumaine et Ste Anne—Joli cottage.

Cottage élégant dans la ville de Mandeville, paroisse St. Tammany.

Succession de Louise Mathilde Lehmann.

No 22,726—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 décembre 1887, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-après, à savoir:
1° Un morceau ou une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Dumaine, Ste. Anne et Johnson, qui doit être pris à une distance de 76 pieds du coin des rues Dumaine et Galvez, la dite portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Galvez, sur 33 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, la dite portion de terre étant formée du tout ou portion de terre désignée par la lettre A sur une esquisse annexée à un acte pardevant A. E. Bienvenu, le 18 octobre, 1870, et de la portion du fond du lot de terre désigné par le No. 10 sur un plan de L. Surgi, daté le 6 janvier, 1818, et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No. 37, du livre de plans No. 3. Etant la même propriété qui a été achetée par Louis Ernest Lehmann, comme tuteur de et pour le compte de son enfant mineure, Louise Mathilde Lehmann de Edouard Hermann Lehmann, d'après un acte de vente exécuté pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 22 avril 1878, et enregistré aux bureaux des aliénations dans le livre 111, folio 473.
Les améliorations comprennent un joli cottage, avec 2 chambres et une cuisine, hangar pour laver, lieux d'aisance, citerne, etc., connu par le numéro municipal 158 rue Galvez.
2° Un lot de terre, ensemble avec toutes et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annette, Bons-Enfants, St-Claude, Marais, anciennement Morales, et St-Antoine, et mesurant d'après une esquisse dressée par Edgard Pilié, architecte, le 29 février 1881 et annexée à un acte de vente fait par W. A. Bienvenu et autres à Emile Angaud, exécuté pardevant P. E. Théard, notaire, le 31 mars 1881, 30 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, mesure américaine. Etant la même propriété que Edward H. Lehmann a achetée comme tuteur et pour le compte de la mineure Louise Mathilde de Lehmann de Emile Angaud, d'après un acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, le 12 juin 1884, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 119, folio 583.
Les améliorations comprennent une maison en bois avec un ardoises, ayant 4 chambres et un cabinet, une cuisine à un étage avec 2 chambres, des citernes, water-closets, lieux d'aisance, &c., connue comme le numéro municipal 5 rue Annette.
3° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, Toulouse et St-Pierre, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Etant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehmann comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann des héritiers et représentants de Louis Mich, d'après un acte pardevant R. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1884, enregistré au bureau des Aliénations dans le livre 121, folio 106.
Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec façade en briques ayant un étage et un attic, ayant un rez-de-chaussée 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, une chambre dans l'attic de chaque côté, des galeries, corps de logis en bois à un étage avec deux chambres, cuisine, deux citernes, water-closets, lieux d'aisance, le tout recouvert en ardoises, connu par les numéros municipaux 130 et 132 rue Bourbon.
4° Une portion de terre située à Mandeville, dans la paroisse St. Tammany, en cet Etat, ayant une mesure française 29 pieds de face à la rue Carroll, sur 160 pieds de profondeur, lequel étant partie du lot No 3 de l'îlet No 29 sur un plan de Bringier daté le 19 juillet 1834, déposé au bureau de feu Félix De Armas, notaire en cette ville, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de 210 pieds du coin des rues Lake et Carroll ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et appartenant. Aussi les meubles, effets mobiliers, wharf et la cabane à bain qui sont attachés à la propriété ci-dessus.
Etant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehmann, comme tuteur et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann de Charles Peter Laurent, d'après un acte de vente exécuté pardevant Charles J. Théard, notaire, en cette ville, le 16 septembre 1884, enregistré au bureau des aliénations, livre L, folios 348 à 349 de la paroisse St-Tammany.
Les améliorations comprennent une jolie maison avec quelques cinq chambres et cabinets, corridor au centre, cuisine, galeries, citerne, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un et deux ans, en paiements égaux, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles. Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 déc—28 31 jan 7 14 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS DE CHOIX.
Aux conditions les plus libérales de un tiers ou plus comptant.

Dans les Premier et Quatrième Districts.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des lignes de chemins de fer.

Le cottage double pour résidence, Nos 434 et 431 1/2 rue Annonciation.

Le cottage élégant en bois pour résidence, No 40 rue Liberté.

A l'encan.

Succession de Mme B. E. Dumestre.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 21,799.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, Bureau, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 février 1888 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 27 septembre 1887, Dossier No 21,799, dans l'affaire de la succession de Mme B. E. Dumestre, il sera vendu, à l'encan:
1° Trois terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, (récemment Jackson), Gasquet, (récemment Commune) et Marais, désignés comme lots numéros "quatre", "cinq" et "six" et partie du lot numéro "neuf". Les dits trois lots mesurant ensemble 72 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations comprennent un grand cottage élevé avec corridor au centre, et connu comme le No 40 rue Liberté.
2° Une portion de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Philip et Chippewa, mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Annonciation, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 170 pieds 3 pouces plus ou moins; la dite portion de terre étant la moitié du lot primitif désigné par le No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1821, déposé au bureau de Carlisle Pollock, ex-notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation.
3° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21; le dit lot mesurant 32 pieds 9 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage résidence à double corps de logis, Nos 323 et 323 1/2 rue Jackson.
Les mesures ci-dessus sont conformément à de récents plans dressés par Williams & Patton, voyers, datés octobre 1887, et sont toutes, plus ou moins, mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 pour cent payés comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
10jan—10 15 22 29 fév5 11

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
370 ...RUE DECATUR... 370
21 avril—1 an Près le Marché Français.